

FICHE PROGRAMME

« PRESENTATION DU ROLE DU TRESORIER ».

DUREE

1 jour (soit 7 heures)

PUBLIC CONCERNE

Trésorier et/ou trésorier adjoint.

PRE REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- De connaître les rôles du trésorier du CSE
- D'utiliser les budgets ASC ou fonctionnement à bon escient
- De connaître ses principales attributions en tant que trésorier (ou trésorier adjoint)

PROGRAMME

1. Constituer le bureau

- Comment désigner le trésorier
- Qui peut être trésorier au sein du CSE
- Où décrire les missions du trésorier

2. Les missions du trésorier du CSE

- Veiller aux obligations comptables
- Veiller à l'utilisation conforme des budgets ASC et fonctionnement
- Rendre des comptes sur l'utilisation des budgets
- Conservation des pièces comptables
- Définition des règles pour l'utilisation des fonds (double signature...)
- Obligation du trésorier en matière d'URSSAF : ASC soumise à cotisation.

3. Les moyens du trésorier pour remplir sa mission

- Liberté de déplacement
- Heures de délégation
- Utilisation du budget de fonctionnement

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Applications à partir d'étude de cas
- Partage d'expériences

LIEU

- Grand Est.

TARIF :

- Voir le site internet

DELAI D'ACCES :

- Pour les sessions en inter (voir le calendrier sur notre site) et les en intra, l'inscription est possible jusqu'à 3 jours calendaires avant le début de la formation.

MODALITE DE VALIDATION

- Quizz d'évaluation des acquis en amont et en aval de la formation par les stagiaires.
- Attestation de formation en fin de formation.

INTERVENANT

- M CERONE Raffael est enregistré en tant qu'IPRP.
- Coordonnées pour tout renseignement : 06.51.44.09.87 - mail : rcerone@rceconseils.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci d'indiquer lors de la commande si un(des) stagiaire(s) présente(nt) des situations de handicap.